



## **Décision du Conseil communal de Chésereux prise lors de sa séance du 12 décembre 2024**

### **Préavis municipal 35/2024 : Budget 2025**

Le Conseil communal a décidé, à l'unanimité :

- d'adopter le budget communal pour l'année 2025, tel que présenté.

***(Cette décision n'est pas soumise à référendum dans son ensemble)***

Chésereux, le 13 décembre 2024  
10.01

Fabienne Chambaz-Lacôte  
  
Secrétaire municipale

**Avis affiché au pilier public du 13 décembre 2024 au 27 décembre 2024**

« Conformément aux articles 160 et ss. LEDP, la demande de référendum doit être annoncée par écrit à la municipalité dans les 10 jours qui suivent l'affichage. »